



Amicale des chefs d'établissement de la Poste

ACE La Poste
11 cours du Gal de Gaulle 91360 EPINAY SUR ORGE
☎ : 01 60 11 53 78
E-mail: acelaposte@wanadoo.fr
Le site de l'ACE : <http://www.ace-poste.com>

Le 29 octobre 2018

Nous avons été entendus

Depuis 2 ans, l'Amicale travaille avec les Directions du Réseau et du Courrier sur un texte qui régit le métier de DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT.

Ce travail a abouti sur un document baptisé le KIT DS, qui reprend les composantes du métier, les prérequis, la formation initiale, les droits et les obligations, les missions ainsi que les modalités de mobilité, la rémunération avec la RVB, les conditions d'évolution et de sortie du métier.

Lors de sa participation à l'Assemblée Générale des Hauts de France devant 110 collègues, Anne-Laure BOURN nous a annoncé qu'une réflexion sur le métier de Directeur d'Etablissement s'engagerait rapidement.

Le jeudi 25 octobre, La Directrice du Réseau nous a confirmé le lancement d'un chantier sur notre métier sur trois points : l'évolution professionnelle, les conditions d'exercice du métier et la reconnaissance salariale.

Ce chantier devra être terminé pour la fin du premier trimestre 2019, mais la partie rémunération sera décidée pour la fin d'année.

L'amicale ne peut que se féliciter d'une telle initiative qui reprend tout ou partie le travail engagé par notre association.

N'étant habilitée à négocier un accord, ce sont les Organisations Professionnelles qui vont être sollicitées pour mener à bien cet accord dans les meilleurs délais.

Copié, c'est gagné ! La direction du Courrier doit suivre

Yannick ROULETTE
Président National